

Autorité :

Balance of Payments Division

## Fret, recettes et dépenses des navires transocéaniques exploités par des sociétés canadiennes, 2005

**BP - 25F** 

Confidentiel une fois rempli

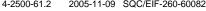
Veuillez en faire une copie pour vos dossiers

Sans frais: 1(866) 765-8143 Télécopieur: 1(613) 951-9031 Order Courriel: bdp.enquetes@statcan.ca

Si nécessaire, prière de corriger le nom et l'adresse ci-dessus

	de la Loi sur la statistique, il est obligatoire de rempiir le present questionnaire.									
Confidentialité :	En vertu de la Loi sur la statistique, les renseignements fournis sont traités de façon confidentielle et ne sont pas sujets à la Loi sur l'accès à l'information.									
L'objet de l'enquête :	Recueillir de l'information sur les transactions internationales du Canada au titre des transports nécessaire au calcul de la balance des paiements internationaux du Canada et du produit intérieur brut. Ces statistiques sont importantes pour la conduite des politiques monétaires et de taux de change. Ces données servent aussi au développement et à la surveillance des ententes en matière de commerce international, et à la planification d'entreprise, au marketing et à la recherche.									
Période observée :	L'année civile se terminant le 31 décembre 2005. S'il n'est pas opportun, veuillez indiquer la fin de période de l'année d'exercice la plus proche :									
Retour de ce questionnaire :	Veuillez renvoyer ce questionnaire dûment rempli dans un délai de <b>quatre semaines</b> à la Division de la balance des paiements, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Si vous avez besoin d'éclaircissements au sujet du questionnaire, veuillez téléphoner au 1(613) 951-3092 ou au numéro sans frais 1(866)765-8143.									
Note: Les montants que vous déclarez devraient comprendre les affaires transigées par internet.										
Sociétés de navigation qui figurent ici										
Ports canadiens faisant l'object de cette										
déclaration (par exemple, Halifax, Saint-Jean, Montréal et Vancouver)										
Note: Si les unités	de quantité <b>autres que</b> tonnes sont rapp	Tonnes métriques	Milliers de dollars canadiens							
Tonnage total des débarquements à destination de ports canadiens en provenance de ports étrangers										
(b) Tonnage total des embarquements <b>en provenance</b> de ports canadiens à destination de ports étrangers										
2. Recettes totales provenant du fret <b>entrant</b> au Canada (fret payé au départ ou à destination)										
Suite au verso										
Date	Téléphone :	Nom et titre du responsable	Signature							
	Télécopieur :									
	Courriel:									
4.0500.04.0 2005	14 00 COC/FIF 260 60082									

Cette enquête annuelle est menée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada (1985), chapitre S19. En vertu





Statistique Canada

Statistics Canada



	Veuillez déclarer les montants en milliers de dollars canadiens								
	totales provenant du <b>fret sortant</b> du Canada (fret payé au départ ou à	4. Recettes totales provenant de l'affrètement de navires, par pays de résidence du bénéficiaire	5. Dépenses totales provenant de l'affrètement de navires, par pays de résidence <sup>4</sup> du propriétaire	6. Recettes totales du fret provenant du trafic de marchandises entre ports étrangers, payées par les résidents de :	7. <b>Dépenses</b> <sup>5</sup> totales des navires exploités par des Canadiens selon le pays ou région bénéficiaires :				
					Dépenses totales <sup>5</sup> dont :				
						combustibles	fournitures et pièces		
États-Unis									
Royaume-Uni									
Autres pays de l'Union européenne (sauf Royaume-Uni) <sup>1</sup>									
Japon									
République de Corée									
Mexique									
Autres pays de I'OCDE <sup>2</sup>									
Brésil									
Chine									
Hong Kong, Chine									
Taïwan									
Autres pays étrangers									
						·			
Questions supplémentaires  (a) Tonnage total des débarquements aux États-Unis qui sont à l'origine des recettes déclarés aux questions  3 et 6:  (i) navires de charge réguliers  (Tonnes)									
		(Tonnes)							
(b) Tonnage total des débarquements en provenance des États-Unis : (i) navires de charge réguliers						(Tonnes)			
(ii) tramps						(Tonnes)			
(c) Recettes totales provenant du fret déclaré en (b) (\$'000 car							000 can.)		
Renvois 1 L'Union européenne (excluant Royaume-Uni) comprend : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce,									

- Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Slovaquie, Slovánie, et Suède.
- Les autres pays de l'OCDÉ comprennent : Australie, Islande, Norvège, Nouvelle-Zélande, Suisse et Turquie.
- Si des revenus sont payés par des résidents du Canada, veuillez allouer ces montants au pays ou région de destination.
- Les paiements pour l'affrètement de navires doivent être répartis géographiquement en fonction du pays de résidence du fréteur.
- Dans les « dépenses totales » du poste 7, ci-dessus, sont comprises toutes les sommes payées par les exploitants canadiens dans des ports étrangers, au titre du transport maritime. Ces sommes comprennent entre autres la rémunération des équipages et les avances, les droits portuaires et les droits de canal, les frais de pilotage et de remorquage, les droits de quai, les frais d'arrimage (chargements et déchargements lorsqu'ils sont aux frais des navires), les frais d'agence, le coût du carburant et des fournitures, les frais de réparation et les paiements aux transporteurs ferroviaires, camions, maritimes et autres, pour le commerce de transit. Répartir les dépenses entre les États-Unis, le Royaume-Uni et les autres régions, suivant l'endroit où les versements ont été effectués. Inclure une estimation des comptes d'exploitation encore ouverts au 31 décembre en raison de voyages entrepris pendant l'année.

Commentaires ou qualifications au sujet des données fournies.